

SOCIETE CENTRALE CANINE
COMMISSION NATIONALE D'UTILISATION LEVRIERS DE LA SCC

Proposition de Compte Rendu de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrieriers Réunion du 9 février 2014 – Ligugé (86)

Présents : Jean-Louis AINARDI - Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE -
Bernard LASSIGNARDIE - Christian MARTIN – Patricia MONIOT –
Monique TUMA
Excusés: Dominique FAURE

ORDRE DU JOUR

- Point sur les dossiers en cours (dossiers juges, clubs,...)
- Bilan du séminaire 2014
- Point sur la délégation internationale
- Questions diverses

La séance est ouverte à 15h30.

1. Point sur les dossiers en cours.(juges, clubs,...)

Stage SCC pour la formation des élèves-juges :

La CNUL donne un avis favorable à la candidature de juge PVL de Jean-Pierre MONTAUD présenté par le C.U.L.C.L. En conséquence, son dossier sera transmis à la commission des juges de la SCC pour inscription au stage de la SCC afin de passer l'examen pour devenir élève-juge en PVL.

Dossiers JUGE :

La CNUL a reçu une demande de candidature juge PVL de Pascal PELLEN, présentée par le C.C.C.A. La commission souhaite que Monsieur PELLEN termine son cursus ENC avant de commencer un autre cursus de juge.

Monsieur PELLEN doit effectuer des assessorats comme élève-juge ENC depuis octobre 2002. Pascal PELLEN devra passer son examen d'Expert-Qualificateur PVL avant nouvelle étude de sa candidature.

Clubs :

Philippe NEVERS, Président du Club Canin Acherois, a présenté le projet de création d'un club de poursuite à vue sur Leurre à Achères (18250).

La Commission a pris note du nouveau comité et bureau du Club du Lévrier de Sport de Touraine.

2. Bilan du séminaire 2014 :

Ce séminaire a eu lieu les 8 et 9 février 2014 à LIGUGE (86) avec l'aide logistique du Club du Lévrier Sportif de Ligugé.

- * Les membres de la CNUL avaient préparé différents diaporamas pour illustrer les exposés.
- * Activités de la CNUL, règlements (évolutions et applications)
 - * Organisation d'épreuves et secrétariat

- * Rappels sur la fonction de juge
- * Logiciel de gestion des épreuves
- * Fonctions de Conducteur Technique, Expert-Qualificateur, Observateur de Virage.

Au cours des différents thèmes abordés, chacun a pu prendre la parole pour poser des questions ou faire part de suggestions. Ainsi, un dialogue constructif s'est créé entre les représentants de clubs, candidats aux examens, juges et membres de la commission.

Ces exposés, ont été appréciés par les candidats à l'examen ainsi que par certains membres de clubs venus en auditeur libre afin de se tenir au courant de l'évolution de notre sport.

* Réunion des présidents (ou représentants) des clubs d'utilisation lévriers.

Les différentes questions posées par le L.C.A, le C.C.L.B et le R.C.R ont été abordées.

La CNUL a sensibilisé les représentants de clubs sur la nécessité de prendre une assurance-club prenant en compte les différentes options de notre discipline. Chacun a fait part de son expérience dans ce domaine.

Jean-Louis Brassat-Lapeyrière a fait part de la mise en place par la SCC d'une licence propriétaire pour les lévriers.

* Réunion des juges et élèves-juges d'utilisation lévriers ayant répondu présents à la convocation de la CNUL (Claude Klein, Christian Magré, Monique Tuma, Christian Martin, Jean-louis Ainardi, Bernard Lassignardie, Patricia Moniot, Christiane Provenzano, Pascal Pellen)

Etaient excusés: André Bérenger, Virginie Level, Claudie Laniès, Michel Lafont, Steven Le Pann, Odile Catelli, Jean-Jacques Morbelli)

Cette réunion a été très constructive par la projection d'un diaporama synthétisant le rôle du juge et la collaboration juge-club organisateur, ainsi que le rôle d'harmonisation de la CNUL. Chacun a participé activement à cette discussion apportant des remontées positives pour une amélioration des organisations d'épreuve et jugements.

Il a été présenté au cours de ce séminaire, le logiciel (en version excel) élaboré par Claude Klein et Bernard Lassignardie, en vue d'optimiser la gestion d'une épreuve et les résultats. Ce petit programme, construit sur une base de données de lévriers, permet aux clubs de monter les programmes et de faciliter l'élaboration du fichier « Résultat d'épreuve ». Le fichier « Analyse de l'épreuve » établi par le juge y est associé.

Ce programme est mis à disposition des clubs.

La base de données des lévriers, déjà constituée de 500 sujets, sera alimentée par les remontées des clubs au fur et à mesure de l'utilisation de ce logiciel lors de leurs épreuves.

Cette remontée sera gérée par Bernard Lassignardie en collaboration avec Claude Klein. Une mise à jour de la base sera disponible en téléchargement sur le site de la CNUL

Une information à ce sujet sera envoyée aux présidents de clubs.

Jean-Louis Ainardi doit prendre contact avec la SCC pour étudier une possibilité de se servir des données lévriers que possède la SCC.

Résultat des examens:

• **Sont acceptés comme Expert qualificateurs ENC :**

- JEANNIN Patrice (RCLY)
- CAVILLON Marie-Claude (CLSL)
- CASEMAJOR Christine (CULCL)

• **Est ajourné comme Expert qualificateurs ENC :**

- FLEURIET Sébastien (RCLY)

- **Sont acceptés comme Expert qualificateur PVL :**

- CASEMAJOR Christine (CULCL)
- MARX Catherine (CULCL)
- SERINET Sophie (CCCA)
- CAVILLON Marie-Claude (CLSL)

- **Est accepté comme Observateur de virage (ENC) :**

- CASEMAJOR Christine (CULCL)

Ces personnes pourront officier dans leurs clubs dès approbation de ce compte-rendu par le comité de la Société Centrale Canine.

- **Sont acceptés à la partie théorique de l'examen de Conducteur Technique**

- CASEMAJOR Christine (CULCL)
- MARX Catherine (CULCL)
- HERVOCHE Jean-Yves (CCCA)

La partie pratique (conduite du leurre) devra être faite ultérieurement dans les clubs concernés avec présence d'un membre de la CNUL pour validation; Ceci fait suite aux inondations dues à la météo des dernières semaines et le terrain pressenti pour la pratique des conducteurs techniques n'offrait pas la sécurité nécessaire pour les lévriers.

3.Point sur la délégation internationale.

Suite au contrôle de taille lors des Championnats du Monde à Versoix en septembre 2013, le Président de la CDL, Hubert Iser a fait différentes propositions aux délégués. Ces propositions seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CDL.

4. Questions diverses.

- Suite à la demande d'Alain Brigel, Président du CFPLI, la commission n'est pas favorable à la validation de Championnat de France de l'épreuve spéciale ENC du 15/08/2013. En effet, le nombre demandé de 15 participants n'a pas été atteint; la commission considère que les 14 Petits Lévrier Italiens présents (avec 6 suspensions) n'étaient pas représentatifs d'un Championnat.
- La CNUL rappelle que pour être candidat à l'équipe de France lors des championnats FCI de racing ou de coursing, il est obligatoire que le propriétaire des lévriers soit adhérent à un club d'utilisation lévriers français agréé par la SCC.
- La CNUL rappelle au secrétariat des clubs et aux juges que lors de courses mixtes, le nombre de participants mentionné sur le carnet doit être celui correspondant au nombre de lévriers dans la race.
- Modification du règlement des ENC :
L'article 83 : CLASSEMENT
A l'issue de la réunion, il est établi un classement séparé pour chaque catégorie dans chaque classe, que les lévriers aient ou non couru séparément.
Est remplacé par :
A l'issue de la réunion, il est établi un classement séparé, par
-Race
-Distance
-Sexe
-Classe (Ouverte, Expo, Espoir, Vétéran, Spéciale)
que les lévriers aient ou non couru séparément. Il n'y a pas de classement séparé par qualificatif.

La séance est levée à 17 h 30